



**ERNST & YOUNG et Autres**

**KPMG Audit**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

**ERNST & YOUNG et Autres**  
Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris La Défense Cedex  
France

JCDecaux SA

***Rapport des commissaires aux comptes sur la  
réduction du capital***

Assemblée générale mixte du 11 mai 2022, résolution n°18

JCDecaux SA

17, rue Soyer - 92200 Neuilly-sur-Seine

**KPMG Audit**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

**ERNST & YOUNG et Autres**  
Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris La Défense Cedex  
France

**JCDecaux SA**

Siège social : 17, rue Soyer - 92200 Neuilly-sur-Seine

**Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital**

Assemblée générale mixte du 11 mai 2022, résolution n°18

Aux actionnaires de la société JCDecaux SA,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L.22-10-62 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Directoire vous propose de lui déléguer, pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% de son capital par périodes de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

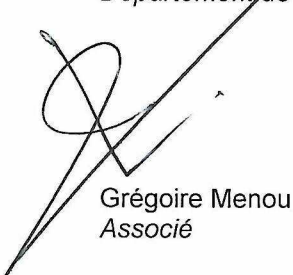
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

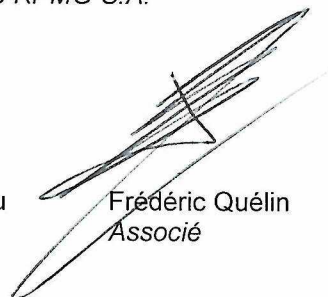
Les commissaires aux comptes,

Paris La Défense, le 15 avril 2022

KPMG Audit  
Département de KPMG S.A.



Grégoire Menou  
Associé



Frédéric Quélin  
Associé

ERNST & YOUNG et Autres



Aymeric de La Morandière  
Associé